

**ÉTABLISSEMENT**

Ville de Cagnes sur Mer (06)
Hôtel de Ville
BP 79
06800 Cagnes sur Mer

AVIS DE MARCHÉ**FOURNITURES**

Avis de marché – directive générale, régime ordinaire

Section 1 - Acheteur**1.1 Acheteur**

Nom officiel : Ville de Cagnes sur Mer (06).
Forme juridique de l'acheteur: Organisme de droit public
Activité du pouvoir adjudicateur: Services généraux des administrations publiques.

Section 2 - Procédure**2.1 Procédure**

Titre: FOURNITURE ET LIVRAISON DE PAPIERS BLANCS POUR IMPRIMANTES ET PHOTOCOPIEURS.
Description: FOURNITURE ET LIVRAISON DE PAPIERS BLANCS POUR IMPRIMANTES ET PHOTOCOPIEURS
Identifiant interne: 25M035.
Type de Procédure: Ouverte.
Procédure accélérée: NON.

2.1.1 Objectif

Nature du marché: fournitures.
Nomenclature principale (cpv): 30197630.

2.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale: CAGNES SUR MER.
Ville: CAGNES SUR MER.
Code postal: 06800.
Code NUTS: FRL03.
Pays: FRANCE.

2.1.3 Valeur

Informations complémentaires du marché: 100000 EUR.
Informations complémentaires du marché: 0 EUR.

2.1.4 Informations générales

Base juridique : Directive 2014/24/EU

2.1.5 Conditions de passation des marchés

Nombre maximum de lots pour lesquels un soumissionnaire peut présenter une offre : 2.
Nombre maximum de lots pour lesquels des marchés peuvent être attribués à un soumissionnaire : 2.

2.1.6 Motifs d'exclusion**Section 5 - Lot****5.1 LOT N° : LOT-0001**

Identifiant interne: 25M035L01.
Titre: papier blanc non recyclé.
Description: papier blanc non recyclé.

5.1.1 Objectif

Type de marché: fournitures.
Classification CPV: 30197630.

5.1.2 Lieu d'exécution

Lieu d'exécution: CAGNES SUR MER.
Ville: CAGNES SUR MER.
Code Postal: 06800.
Pays: France.

5.1.3 Durée estimée

Durée par année(s): 2.

5.1.4 Renouvellement

5.1.5 Valeur

Valeur (hors TVA): 80000 EUR.

5.1.6 Informations générales

Le marché est financé au moins partiellement par des fonds de l'Union européenne: Projet de passation de marchés non financé par des fonds de l'UE.

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): non.

5.1.7 Achats stratégiques

Approche de réduction des impacts environnementaux: none.

5.1.8 Critères d'accessibilité

5.1.9 Critères de sélection

Type : Capacité économique et financière.

Type : Aptitude à exercer l'activité professionnelle.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère Prix :

Nom : PRIX.

Critère Qualité :

Nom : VALEUR TECHNIQUE.

Critère Qualité :

Nom : DELAIS DE LIVRAISON.

Critère Qualité :

Nom : PERFORMANCE EN MATIERE DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT.

5.1.11 Documents de marché

Pas de restriction en matière d'accès aux documents.

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : français.

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Référé précontractuel avant la signature du contrat (articles L.551-1 à 12 du Code de Justice Administrative) ; - Référé contractuel après la signature du contrat, dans les 31 jours qui suivent la publication de l'avis d'attribution du contrat, ou, à défaut d'un tel avis, dans les six mois qui suivent la date de conclusion de celui-ci (dans les conditions décrites aux articles L.551-13 à 23 du même code) ; - Un recours gracieux peut être formé dans un délai de 2 mois à compter de la publication ou de la notification de la décision contestée. Ce recours interrompt le cours du délai contentieux qui n'est susceptible que d'une seule prorogation. - Un recours pour excès de pouvoir peut être introduit dans les 2 mois à compter de la notification ou de la publication de la décision ou de l'acte contesté. Pour le concurrent évincé le recours pour excès de pouvoir n'est plus ouvert à compter de la conclusion du contrat (application de l'article R. 421-1 du code de justice administrative). - Un référé suspension peut être introduit avant la signature du marché contre les actes détachables du contrat (application de l'article L. 521-1 du code de justice administrative). - soit d'un recours en contestation de la validité du contrat, conformément à la décision du Conseil d'État du 4 avril 2014 n°358994 "Tarn et Garonne", dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution ou à défaut de toute autre mesure de publicité concernant la conclusion du contrat..

Soumission électronique : Requête

Date limite de réception des offres : 29/09/2025 à 15:30.

Adresse pour la soumission : <https://www.marches.securises.fr/>.

Catalogue électronique : Requête

Langues dans lesquelles les offres ou les demandes de participation peuvent être présentées : français.

Date limite jusqu'à laquelle l'offre doit rester valable : 120 Jour

Conditions de présentation :

Conditions du marché :

Facturation électronique : Requête

La commande électronique sera utilisée.

5.1.15 Techniques

Aucun

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et révision

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal administratif de Nice

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Nice

Informations relatives aux délais de recours : Référé précontractuel avant la signature du contrat (articles L.551-1 à 12 du Code de

Justice Administrative) ; - Référé contractuel après la signature du contrat, dans les 31 jours qui suivent la publication de l'avis d'attribution du contrat, ou, à défaut d'un tel avis, dans les six mois qui suivent la date de conclusion de celui-ci (dans les conditions décrites aux articles L.551-13 à 23 du même code) ; - Un recours gracieux peut être formé dans un délai de 2 mois à compter de la publication ou de la notification de la décision contestée. Ce recours interrompt le cours du délai contentieux qui n'est susceptible que d'une seule prorogation. - Un recours pour excès de pouvoir peut être introduit dans les 2 mois à compter de la notification ou de la publication de la décision ou de l'acte contesté. Pour le concurrent évincé le recours pour excès de pouvoir n'est plus ouvert à compter de la conclusion du contrat (application de l'article R. 421-1 du code de justice administrative). - Un référé suspension peut être introduit avant la signature du marché contre les actes détachables du contrat (application de l'article L. 521-1 du code de justice administrative). - soit d'un recours en contestation de la validité du contrat, conformément à la décision du Conseil d'État du 4 avril 2014 n°358994 "Tarn et Garonne", dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution ou à défaut de toute autre mesure de publicité concernant la conclusion du contrat.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Ville de Cagnes sur Mer (06)

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Ville de Cagnes sur Mer (06)

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Nice

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Ville de Cagnes sur Mer (06)

Organisation qui traite les offres : Ville de Cagnes sur Mer (06)

5.1 LOT N° : LOT-0002

Identifiant interne: 25M035L02.

Titre: papier blanc recyclé.

Description: papier blanc recyclé.

5.1.1 Objectif

Type de marché: fournitures.

Classification CPV: 30197630.

5.1.2 Lieu d'exécution

Lieu d'exécution: CAGNES SUR MER.

Ville: CAGNES SUR MER.

Code Postal: 06800.

Pays: France.

5.1.3 Durée estimée

Durée par année(s): 2.

5.1.4 Renouvellement

5.1.5 Valeur

Valeur (hors TVA): 20000 EUR.

5.1.6 Informations générales

Le marché est financé au moins partiellement par des fonds de l'Union européenne: Projet de passation de marchés non financé par des fonds de l'UE.

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): non.

5.1.7 Achats stratégiques

Approche de réduction des impacts environnementaux: none.

5.1.8 Critères d'accessibilité

5.1.9 Critères de sélection

Type : Capacité économique et financière.

Type : Aptitude à exercer l'activité professionnelle.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère Prix :

Nom : PRIX.

Critère Qualité :

Nom : VALEUR TECHNIQUE.

Critère Qualité :

Nom : DELAIS DE LIVRAISON.

Critère Qualité :

Nom : PERFORMANCE EN MATIERE DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT.

5.1.11 Documents de marché

Pas de restriction en matière d'accès aux documents.

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : français.

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Référé précontractuel avant la signature du contrat (articles L.551-1 à 12 du Code de Justice Administrative) ; - Référé contractuel après la signature du contrat, dans les 31 jours qui suivent la publication de l'avis d'attribution du contrat, ou, à défaut d'un tel avis, dans les six mois qui suivent la date de conclusion de celui-ci (dans les conditions décrites aux articles L.551-13 à 23 du même code) ; - Un recours gracieux peut être formé dans un délai de 2 mois à compter de la publication ou de la notification de la décision contestée. Ce recours interrompt le cours du délai contentieux qui n'est susceptible que d'une seule prorogation. - Un recours pour excès de pouvoir peut être introduit dans les 2 mois à compter de la notification ou de la publication de la décision ou de l'acte contesté. Pour le concurrent évincé le recours pour excès de pouvoir n'est plus ouvert à compter de la conclusion du contrat (application de l'article R. 421-1 du code de justice administrative). - Un référé suspension peut être introduit avant la signature du marché contre les actes détachables du contrat (application de l'article L. 521-1 du code de justice administrative). - soit d'un recours en contestation de la validité du contrat, conformément à la décision du Conseil d'État du 4 avril 2014 n°358994 "Tarn et Garonne", dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution ou à défaut de toute autre mesure de publicité concernant la conclusion du contrat..

Soumission électronique : Requête

Date limite de réception des offres : 29/09/2025 à 15:30.

Adresse pour la soumission : <https://www.marches.securises.fr/>.

Catalogue électronique : Requête

Langues dans lesquelles les offres ou les demandes de participation peuvent être présentées : français.

Date limite jusqu'à laquelle l'offre doit rester valable : 120 Jour

Conditions de présentation :

Conditions du marché :

Facturation électronique : Requête

La commande électronique sera utilisée.

5.1.15 Techniques

Aucun

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et révision

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal administratif de Nice

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Nice

Informations relatives aux délais de recours : Référé précontractuel avant la signature du contrat (articles L.551-1 à 12 du Code de Justice Administrative) ; - Référé contractuel après la signature du contrat, dans les 31 jours qui suivent la publication de l'avis d'attribution du contrat, ou, à défaut d'un tel avis, dans les six mois qui suivent la date de conclusion de celui-ci (dans les conditions décrites aux articles L.551-13 à 23 du même code) ; - Un recours gracieux peut être formé dans un délai de 2 mois à compter de la publication ou de la notification de la décision contestée. Ce recours interrompt le cours du délai contentieux qui n'est susceptible que d'une seule prorogation. - Un recours pour excès de pouvoir peut être introduit dans les 2 mois à compter de la notification ou de la publication de la décision ou de l'acte contesté. Pour le concurrent évincé le recours pour excès de pouvoir n'est plus ouvert à compter de la conclusion du contrat (application de l'article R. 421-1 du code de justice administrative). - Un référé suspension peut être introduit avant la signature du marché contre les actes détachables du contrat (application de l'article L. 521-1 du code de justice administrative). - soit d'un recours en contestation de la validité du contrat, conformément à la décision du Conseil d'État du 4 avril 2014 n°358994 "Tarn et Garonne", dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution ou à défaut de toute autre mesure de publicité concernant la conclusion du contrat.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Ville de Cagnes sur Mer (06)

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Ville de Cagnes sur Mer (06)

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Nice

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Ville de Cagnes sur Mer (06)

Organisation qui traite les offres : Ville de Cagnes sur Mer (06)

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Ville de Cagnes sur Mer (06).

Numéro d'enregistrement (SIRET) : 21060027600013.

Adresse postale : Hôtel de Ville BP 79.

Adresse postale : Hôtel de Ville BP 79.

Ville : Cagnes sur Mer.

Code postal : 06800.

Pays : FRANCE.

Adresse électronique: e.gaurrand@cagnes.fr.

Téléphone: +33 493221900.

Adresse internet: <http://www.cagnes-sur-mer.fr/>.

Profil de l'acheteur: <https://www.marches-securises.fr/>.

8.2 ORG-0003

Nom officiel : Tribunal administratif de Nice.

Numéro d'enregistrement (SIRET) : 17060005000026.

Adresse postale : 18 avenue des Fleurs.

Ville : NICE.

Code postal : 06050.

Pays : FRANCE.

Adresse électronique: greffe.ta-nice@juradm.fr.

Téléphone: +33 048997860.

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis :2c674bca-c5a8-445e-89db-291987cd8a87

Type de formulaire: Mise en concurrence.

Type d'avis : Avis de marché – directive générale, régime ordinaire.

Date d'envoi de l'avis: 22/08/2025 à 14:37.

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible: français.